

Débouchés

- + Conseillers techniques et/ou de responsables de formations dans les laboratoires de lentilles de contact
- + Chargé d'études dans un département de recherche et développement.
- + Enseignant en BTS opticien-lunetier et/ou dans les formations post-BTS
- + Poursuite en thèse

Informations Pratiques

Lieu de formation

Faculté des Sciences, Bât 490
Campus d'Orsay
Rue Hector Berlioz, 91400 Orsay

Responsable pédagogique

Richard LEGRAS – richard.legras@universite-paris-saclay.fr

Responsable adjoint

Yves RIAUX – yves.rioux@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique

Sylvie GALLIOU - sylvie.galliou@universite-paris-saclay.fr
pour le M1
Gaëlle ROUSSEL - gaelle.rousseau@universite-paris-saclay.fr
pour le M2

Master Sciences de la Vision

+ Formation initiale



Objectifs

Le tissu industriel de l'optique ophtalmique (laboratoires de lentilles de contact, verriers, fabricants de matériels...) est demandeur de collaborateurs possédant une double compétence en analyse de la vision et/ou optique de contact et en recherche expérimentale. En effet, que ce soit pour occuper des postes de conseillers techniques et formateurs dans les laboratoires de lentilles de contact ou bien pour travailler au sein d'un service de recherche ou développement il est nécessaire de posséder à la fois des connaissances et un savoir-faire précis dans le domaine de la vision, de l'optique de contact mais aussi une réelle expérience de la recherche expérimentale.

Le Master Sciences de la Vision permet l'acquisition de ces compétences, il vise donc exclusivement une insertion professionnelle dans l'industrie ophtalmique.

Compétences

- + Mener une étude expérimentale dans le domaine des sciences de la vision
- + Communiquer des résultats scientifiques
- + Transmettre des connaissances et compétences en sciences de la vision

Admission

Pré-requis

- + Licence Professionnelle d'Optique

Modalités de candidature

Période(s) de candidatures :

- + Du 22 mars au 18 avril
- + Candidature sur monmaster.gouv.fr

Pièces justificatives obligatoires :

- + Lettre de motivation
- + Tous les relevés de notes des années validées depuis le BAC à la date de la candidature
- + Curriculum Vitae

Frais de Scolarité

- + Droits d'inscription à l'université + CVEC

Modalités pédagogiques

- + En M1, les enseignements sont dispensés toute la semaine de septembre à mai. Un stage de 2 à 3 mois optionnel est possible entre mai et juillet.
- + En M2, les enseignements sont dispensés toute la semaine de septembre à décembre. Un stage de 6 mois de janvier à juin doit être réalisé dans l'industrie ophtalmique ou dans un laboratoire de recherche.

Enseignements

M1 SCIENCES DE LA VISION	ECTS	CM	TD	TP
Recherche Expérimentale	15	3,5	38,5	
Contactologie 1	4	21	14	14
Analyse de la vision 1	4	21	7	21
Biologie 1	3	28		
Anatomie	4	38,5		
Basse vision 1	4	32,5	7	14
Optique physiologique	6	59,5		3
Contactologie 2	4	21	14	14
Analyse de la Vision 2	4	21	7	21
Optique	3	24,5		
Anglais	5		30	
Basse Vision 2	4	14,5	14	21
M2 SCIENCES DE LA VISION	ECTS	CM	TD	TP
Statistiques	6	15	17,5	17,5
Anglais	2	20		
Ethique de la recherche	2	10		
Contactologie 3	7	14	14	14
Analyse de la Vision 3	7	7		35
Biologie 2	3	24,5		
Vision de l'enfant	3	24,5		
Stage (6 mois)	30		3	